



Infos pratiques

> Stationnement

Place de la salle des Fêtes (20 places + 1 PMR)
Place du Cimetière (20 places + 2 PMR)
Place des Petits Prés (20 places + 2 PMR)

> Toilettes publiques

À l'arrière de la mairie (ouvertes 24/7)
Au stade (ouvertes 24/7)

> Aires de pique-nique

Au stade
Près de l'ancienne gare

> Hébergements

+ d'infos sur le site de la commune

> Accès

Bus Rémi depuis Tours - Ligne P arrêt Pernay Centre
Route de Château-la-Vallière D959

> Commerces

Médecins, 20 rue de la Poste - 02 47 88 09 63
Boulangerie «*La Maison des Gourmandises*», 1 rue des Petits Prés - 02 47 52 42 31
Bureau de Poste, rue de la Mairie N1
Épicerie Proxy, 5 place des Petits Prés - 02 47 28 53 45
Restaurant «*La Vache Rose*», 3 rue Principale - 02 47 86 07 06
Crèmerie - Fromagerie «*Chez Flo*», 2 rue Principale - 06 85 05 40 18
Pizzeria «*Les Toqués*», place des Victoires - 09 79 16 04 46

Mairie de Pernay

Rue de la Mairie
37230 PERNAY
Tél : 02 47 52 43 83
mairie.pernay@neuf.fr

Communauté de Communes Gâtine-Racan

Service Tourisme
2 ZA Les Fossettes
37360 ST-ANTOINE-DU-ROCHER
Tél. : 02 47 29 40 24
tourisme2@gatine-racan.fr

FFRandonnée Indre-et-Loire
Maison des Sports de Touraine
Rue de l'Aviation
37210 PARCAY MESLAY
Tél. : 02 47 40 25 26
indre-et-loire@ffrandonnee.fr

COORDONNÉES

Infos techniques

> GPS Départ

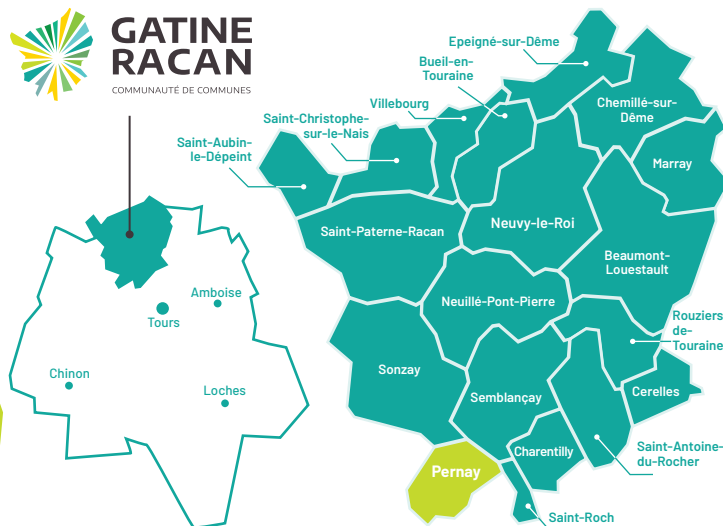
Place de la mairie
47.444706, 0.499482

> Dénivelé positif cumulé

Circuit 1 : + 78 m
Circuit 2 : + 151 m

> Proportion bitume

Circuit 1 : 25%
Circuit 2 : 39%



PERNAY

Petite commune du Centre-Ouest de la France, située dans le département de l'Indre-et-Loire et dans la région Centre, ses habitants sont appelés les Pernaysiens.
Pernay est un village en plein développement et vous offre une qualité de vie rare à 18 km de Tours. Si on y vient une première fois par hasard, on y revient ensuite par choix et avec plaisir.

Charte du randonneur

Aime et respecte la nature. Écoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas. Reste sur le sentier et sois discret. Ne piétine ni cultures, ni sous-bois. Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.
N'effraie pas les animaux. Ne néglige pas les contacts humains.
Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

Cet équipement est financé par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.



Signalez-nous tout problème grâce au dispositif suric@te sur le site sentinelle.sportsdenature.fr



Téléchargez l'appli **Ma Rando** pour suivre votre parcours en temps réel



SENTIER DÉCOUVERTE EN TOURAINE



Entre Loire & Loir

RANDONNÉE PÉDESTRE 2 CIRCUITS NATURE

PERNAY

Circuit de la Bresme
9 km - 2h30 - niv. facile

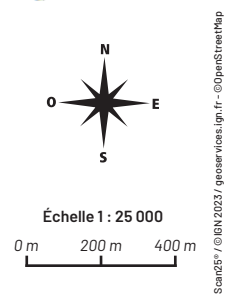
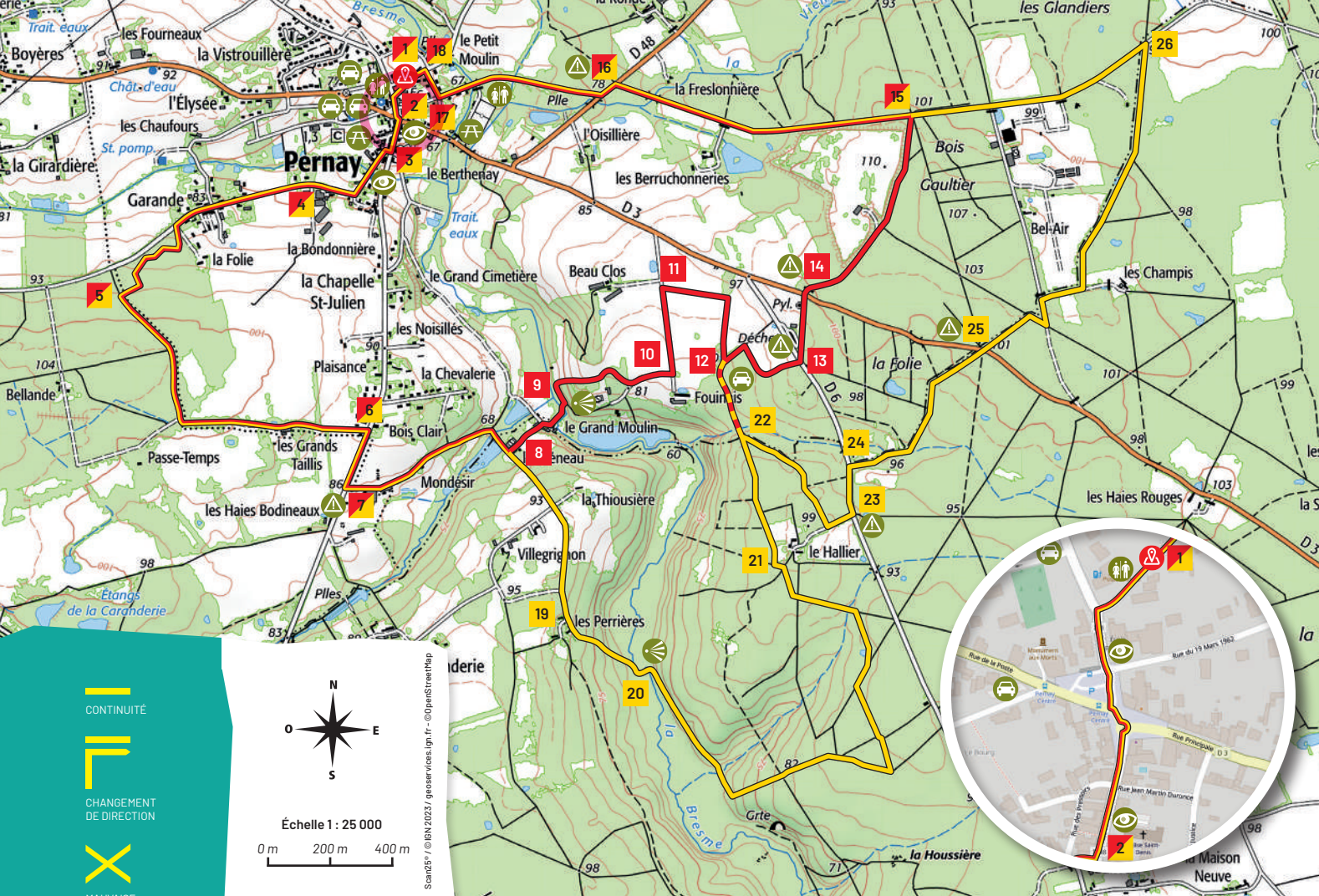
Le chemin des Buis
13,7 km (0,4 km variante) - 3h15 - niv. moyen

Création : Ideo Point Com - Impression : LESAGE RICHARDEAU - Crédits photos : CC Gâtine-Racan / Pernay / Mathieu Gresteau / Stéphane Berthault - Ne pas jeter sur la voie publique



Avec le soutien du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.





Le Cadran Solaire

Il représente la France métropolitaine encadrée de 12 étoiles. Ces étoiles montrent que la France est intégrée dans l'Europe. Sur cette carte de France, la commune est représentée ainsi que le fleuve majeur de la région. Le tout est réalisé avec des morceaux de mosaïque. Les chiffres de cette horloge sont des chiffres romains.

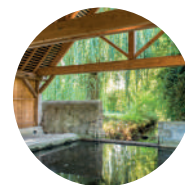


L'Église Saint-Denis de Pernay

Elle date du XIX^{ème} siècle. En 1880, le conseil municipal a pris la décision de graver sur son arc « Liberté-Égalité-Fraternité ». Ouverte au public.

Le Lavoir

Celui-ci a été reconstruit récemment car dégradé par un accident puis une mini-tornade.



Circuit 1 - Circuit de la Bresse

9 km - 2h30 - niv. facile - balisage rouge



Sens anti-horaire

Départ Place de la mairie.

- 1 Prenez la direction de l'église en passant devant le cadran solaire.
- 2 Après l'église, tournez à droite rue du Lavoir.
- 3 Passez devant le lavoir en traversant le pont enjambant la Garande - marquage au sol (bas-côté piétonnier).
- 4 À la sortie du hameau de Garande, entrez à gauche dans le bois et suivez le balisage rouge.
- 5 À la sortie du bois, prenez à gauche le chemin qui conduit à la route de Cinq-Mars-la-Pile (D48).
- 6 Traversez la D48 par le passage clouté, longez la CD48 sur 150 m en restant bien sur le bas-côté engazonné.
- 7 Prenez à gauche le long de l'ancienne laiterie (usine).
- 8 Après le petit pont au lieu-dit Breneau (lieu signifiant humide), continuez à gauche vers le Grand Moulin.
- 9 Continuez sur le sentier surplombant la Bresse, puis prenez à gauche en longeant le bois jusqu'au lieu-dit Fouinais (ancien fief de la seigneurie des De Maille - origine 1458).
- 10 Prenez à gauche sur la petite route goudronnée sur 250 m.
- 11 Prenez à droite le sentier longeant le champ sur 300m et prenez à droite sur 250m.
- 12 Prenez à gauche en contournant la prairie jusqu'à rejoindre la D6.
Ici possibilité d'emprunter la variante qui vous ramènera jusqu'au circuit « Le chemin des Buis » en continuant droit devant vous.
- 13 Traversez la D6 et rejoignez la D3.
- 14 Traversez la D3 et poursuivez sur la voie traversant le bois jusqu'à la route de Saint-Roch.
- 15 Prenez à gauche sur la route de Saint-Roch jusqu'à rejoignez la D48.
- 16 Tournez à gauche pour empruntez la D48 sur 100 m, suivez le bas-côté à gauche puis traversez le passage clouté pour emprunter l'ancienne voie de chemin de fer franchissant la Bresse par le pont de fer (vestige 1906-1950). Continuez tout droit rue du Chemin de la Ronde.
- 17 Prenez à droite rue du Petit Moulin.
- 18 Au bout de la rue dirigez-vous à gauche vers la mairie.

Circuit 2 - Le chemin des Buis

13,7 km (0,4 km de variante) - 3h15 - niv. moyen - balisage jaune



Sens anti-horaire

— Variante

Suivez le circuit n°1 jusqu'au point 8. Prenez la direction de la Thiouzière, Villerignon et les Perrières en continuant tout droit.

- 19 Suivez le balisage jaune jusqu'au gué « Le Pont du Facteur » (le facteur venant de Luynes traversait la Bresse pour poursuivre sa tournée).
- 20 Traversez la passerelle et prenez à droite.
- 21 Suivez le balisage jaune jusqu'au lieu-dit Le Hallier.
- 22 Tournez à droite pour rejoindre la route de Luynes - D6. *Ici, possibilité d'emprunter la variante qui vous ramènera jusqu'au « Circuit de la Bresse » en continuant droit devant vous.*
- 23 Prenez à gauche en longeant cette dernière sur 150 m.
- 24 Prenez à droite et à travers bois pour rejoindre la route de Fondettes - D3.
- 25 Traversez la D3 et continuez en prenant le sentier en longeant l'arrière du haras de Bel Air et les Champis au point 26.
- 26 Tournez à gauche pour emprunter la route de Saint-Roch et rejoindre le « Circuit de la Bresse » au point 15.

Pour la fin du parcours, suivez le « Circuit de la Bresse » à partir du repère 15.